

# Matériel scolaire ULIS

- Un cartable
- Un agenda
- Une trousse : crayons de papier, gommes, colles, ciseaux
- 1 grand classeur
- 4 petits cahiers, grands carreaux, 96 pages
- 1 pochette à rabats
- Des crayons de couleur
- Des feutres

Merci de remettre à la rentrée dans le cartable, les papiers et règlements suivants

dans des enveloppes marquées au nom de l'enfant :

- une **attestation d'assurance** responsabilité civile et individuelle accident
- une **photo** d'identité récente de l'enfant
- 12 € par élève pour la participation à la **cotisation scolaire**, 10 € pour chaque élève d'une famille de deux enfants, 8 € par élève pour une famille de 3 enfants ou plus. Merci de mettre la somme correspondant à chaque enfant dans des enveloppes séparées.

Pour les règlements par chèque, merci de les libeller à l'ordre de :  
OCCE 67 CS 484.

**La rentrée est le jeudi 1er septembre 2022 à 8h30**